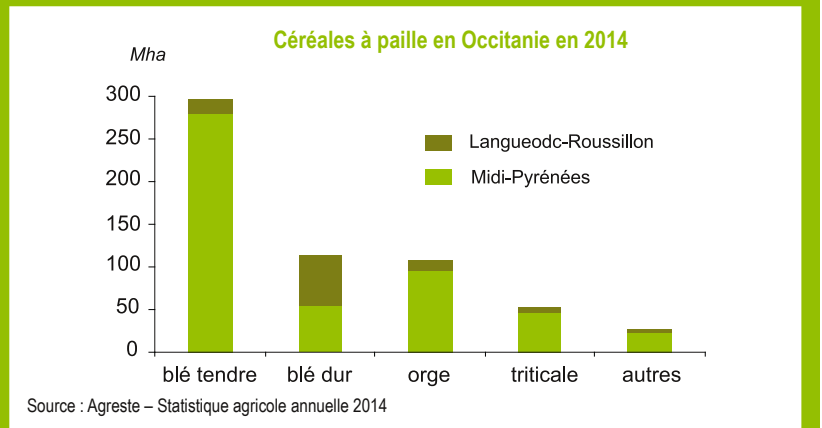


Décembre 2017

Pratiques phytosanitaires en grandes cultures 2014 Céréales à paille

Céréales à paille : majoritairement en Midi-Pyrénées

En 2014, les cultures de céréales à paille sont majoritairement localisées en zone Midi-Pyrénées (80 % des surfaces régionales). La moitié des 600 000 ha de céréales à pailles est semée en blé tendre dont la surface représente 6 % de la superficie nationale. La région contribue largement à la production nationale de blé dur, avec 113 700 ha, soit 40 % des surfaces françaises.

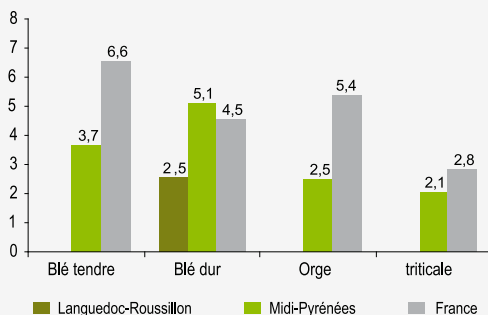


En Occitanie, 8 % du territoire est destiné à la culture des céréales à paille. En 2014, 95 % de ces surfaces reçoivent au moins un traitement phytosanitaire. La pression phytosanitaire y est moindre qu'à l'échelon national, notamment sur la zone de l'ancienne région Languedoc-Roussillon. Les pratiques phytosanitaires sur les cultures de céréales à paille évoluent peu par rapport à 2011.

Blé dur : moins de traitements en Languedoc-Roussillon

La culture de blé dur reçoit moins de traitement en zone Languedoc-Roussillon qu'en Midi-Pyrénées, la différence se situe principalement sur les applications de fongicides. Pour les autres céréales à paille le nombre de traitement au champ hors adjuvant est inférieur en Occitanie par rapport au niveau national. Entre 2011 et 2014, le nombre de traitements n'a pas évolué de façon significative.

Nombre moyen de traitements* au champs sur l'ensemble des parcelles



* nombre de traitements ou nombre de produits utilisés

Source : Agreste – Enquête « pratiques phytosanitaires en grandes cultures 2014 »

Au moins un traitement phytosanitaire au champ pour 91 % des surfaces régionales de céréales à paille

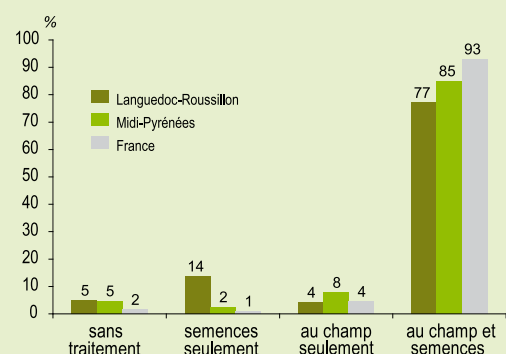
La protection phytosanitaire varie selon les cultures, (le triticale est moins traité que le blé), mais également selon les conditions pédoclimatiques et sanitaires. En Occitanie, le niveau de traitement est toujours inférieur sur la partie Languedoc-Roussillon de la région qu'en Midi-Pyrénées.

En matière de type de traitement, les herbicides sont appliqués sur la quasi-totalité des surfaces ayant reçu un traitement phytosanitaire. Les fongicides sont appliqués selon la pression sanitaire. Davantage de surfaces ont été traitées en 2014 par rapport à 2011. Les insecticides et régulateurs de croissance sont peu appliqués sur ces cultures.

La protection phytosanitaire par la seule utilisation de semences traitées est davantage pratiquée en Languedoc-Roussillon sur les cultures de triticale et blé dur. En 2014, cette pratique est en recul par rapport à 2011.

5 % des surfaces de céréales à paille n'ont reçu aucun traitement, ce sont en grande majorité des surfaces conduites en agriculture biologique.

En 2014, répartition des surfaces de céréales à paille selon le traitement appliqué

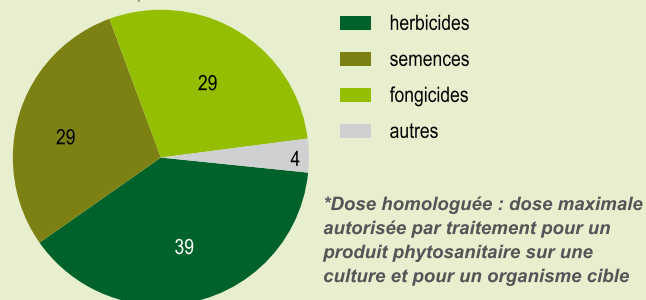


Source : Agreste – Enquête « pratiques phytosanitaires en grandes cultures 2014 »

Herbicides : principal traitement phytosanitaire

En 2014, les doses homologuées* se répartissent de façon équilibrée entre les 3 postes herbicide, fongicide et semences, tout comme en 2011. Le traitement herbicide reste toutefois le plus important.

Répartition des doses homologuées (%) selon la protection phytosanitaire sur céréales à paille en Occitanie

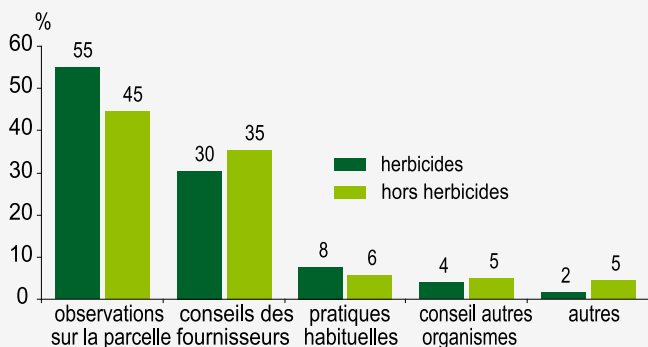


Source : Agreste – Enquête « pratiques phytosanitaires en grandes cultures 2014 »

Observer pour mieux traiter

Comme en 2011, pour déclencher un traitement herbicide ou un autre traitement phytosanitaire, la décision est prise prioritairement à partir de « l'observation de la parcelle » et du « conseil des fournisseurs ».

En occitanie, répartition des surfaces de céréales à paille selon le raisonnement prioritaire

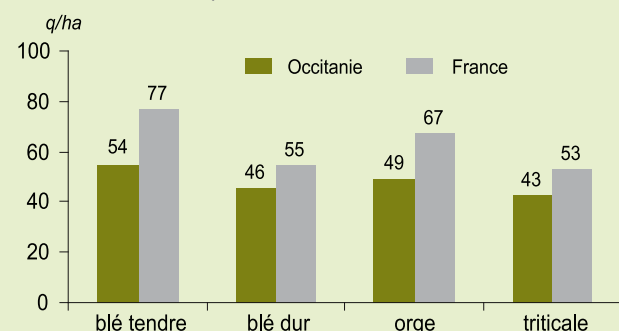


Source : Agreste – Enquête « pratiques phytosanitaires en grandes cultures 2014 »

De meilleurs rendements qu'en 2011

À l'instar de l'échelon national, les rendements sont meilleurs en 2014 par rapport à 2011. Pour l'ensemble des céréales à paille, les rendements sont inférieurs à la moyenne nationale, avec un écart plus marqué pour le blé tendre.

Rendement céréales à paille



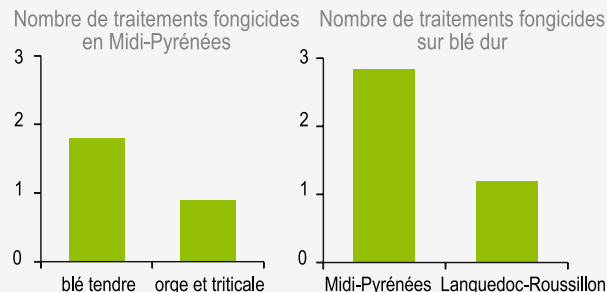
Champ : ensemble des surfaces récoltées

Source : Agreste – Enquête « pratiques phytosanitaires en grandes cultures 2014 »

Fongicides : fortes disparités entre espèces et zones de production

Le nombre de traitements fongicides est en relation étroite avec l'espèce cultivée. En blé tendre, le nombre de traitement fongicide est deux fois plus élevé que pour les cultures d'orge ou triticale.

Pour le blé dur, un fort écart existe entre la zone de production de Midi-Pyrénées et celle de Languedoc-Roussillon où le nombre moyen de traitement est 2,3 fois moins important qu'en 2014. Climat, objectifs de production et pratiques génèrent des différences.



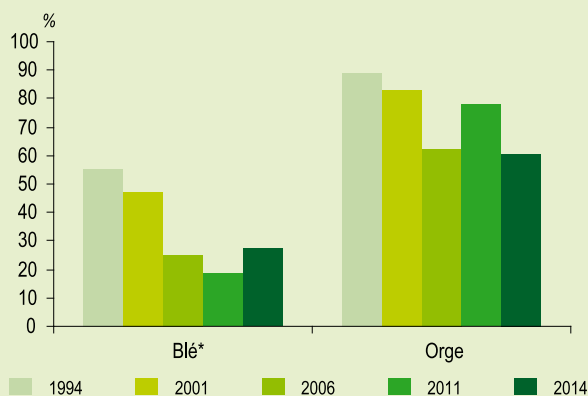
Source : Agreste – Enquête « pratiques phytosanitaires en grandes cultures 2014 »

Reprise du labour sur blé

Les techniques culturales, avec ou sans labour, sont en évolution, en raison de la recherche d'une meilleure efficacité économique et agronomique des exploitations et d'une optimisation du temps de travail. Les objectifs du labour sont multiples : enfouissement des résidus, des fumures, contrôle des adventives. Cependant, ne pas labourer offre une meilleure préservation du sol. En région Occitanie, les pratiques de labour sur les céréales à paille ont considérablement diminué entre 1994 et 2006 et se stabilisent depuis. En 2014, le labour réapparaît lentement sur les cultures de blé tendre et blé dur en raison de phénomènes de résistance aux herbicides pour maîtriser les graminées adventives.

En Occitanie, les surfaces de céréales à paille sont moins labourées avant implantation 37 % contre 62 % au niveau national.

Surfaces labourées en Occitanie



Sources : Agreste – Enquêtes « pratiques culturales en grandes cultures 1994, 2001, 2006, 2011, 2014 »

Le semis direct est peu répandu

Le semis direct, technique d'implantation des cultures, sans travail du sol, est pratiqué sur 6 % des surfaces régionales semées en céréales à paille contre 4 % sur le territoire national. Cette pratique est moins développée pour l'orge, avec 1 % des surfaces régionale et nationale concernées.

Augmentation de la couverture du sol en hiver par les repousses du précédent cultural

Pendant la période entre la récolte de précédent cultural et la date de semis (inter-culture), les parcelles non couvertes sont plus sensibles à l'érosion du sol et à la perte des reliquats d'azote lors de fortes pluies. En 2011 et 2014, la durée moyenne de l'inter-culture pour l'ensemble des surfaces de céréales à paille est de 75 j. En 2014, cette période est plus longue pour les cultures de blé dur et orge.

En 2014, la couverture du sol en hiver progresse, sous l'effet de l'augmentation des surfaces ayant le sol couvert par des repousses du précédent cultural. La surface de sol restée nue en hiver est calculée sur l'ensemble des surfaces en inter-culture longue de plus de 2 mois non couvertes par une culture intermédiaire, une culture dérobée, les repousses du précédent cultural, ou les surfaces dont les résidus n'ont pas été enfouis superficiellement.

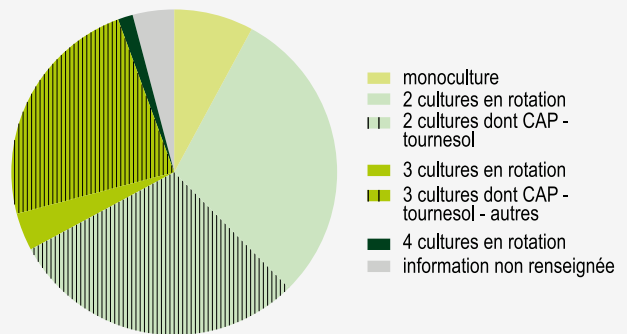
L'introduction d'une culture intermédiaire est peu pratiquée dans la région : moins de 1 % des surfaces cultivées en céréales à paille, contre 6 % au niveau national.

La mise en place d'une culture dérobée est une pratique quasi inexistante : moins de 1 % des surfaces, comme à l'échelon national.

Le tournesol : invité principal dans la rotation des cultures de céréales à paille

La rotation des cultures sur les 4 ans précédents s'organise chez les céréaliers pour plus de la moitié des surfaces autour de 2 types de cultures, principalement céréales à paille et tournesol. Pour un quart des surfaces en Occitanie la rotation s'effectue sur 3 cultures. Le tournesol est dans la majorité des cas l'une des trois cultures. En 2014, le colza est la principale 3^{ème} culture de la rotation, bien avant les pois et le soja, alors qu'en 2011 ces trois cultures entraient en rotation de façon équivalente sur 13 % des surfaces. En Languedoc-Roussillon, les légumes secs entrent dans les rotations en 2014 sur 20 % des surfaces, contre 3 % en 2011. La pratique de la monoculture sur les 4 précédentes années reste quasi équivalente sur les 2 campagnes, sauf pour Languedoc-Roussillon où la monoculture pour le blé dur recule légèrement.

En Occitanie, rotation des cultures sur les 4 années précédentes (% surfaces de céréales à paille)



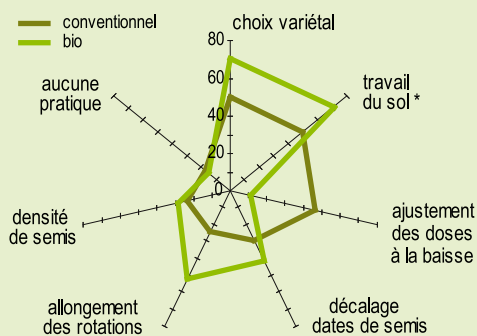
Source : Agreste – Enquête « pratiques phytosanitaires en grandes cultures 2014 »

De bonnes pratiques agronomiques

Afin de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, les céréaliers adoptent des pratiques alternatives. En Occitanie, sur la culture de blé, le travail du sol et le choix variétal sont pratiqués par les agriculteurs en mode conventionnel sur la moitié des surfaces, l'allongement des rotations et le décalage des semis sur 1/4 des surfaces. En agriculture biologique, ces mêmes pratiques sont mises en œuvre sur une plus large part de surfaces, respectivement 3/4 et la moitié des surfaces.

En mode conventionnel, l'ajustement de la dose d'azote à la baisse est également pratiqué sur presque la moitié des surfaces de blé.

En Occitanie, pratiques alternatives appliquées (% de surfaces de la culture de blé)



Travail du sol * = broyage des résidus, faux semis, gestion des repousses

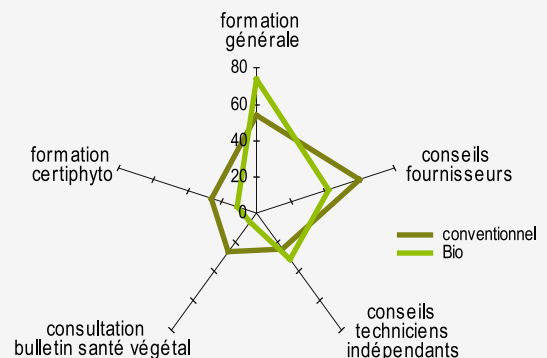
Note de lecture : le choix variétal est une pratique alternative appliquée sur 50 % des surfaces de blé conduites en agriculture conventionnelle et 71 % des surfaces de blé conduites en agriculture biologique

Source : Agreste – Enquête « pratiques phytosanitaires en grandes cultures 2014 »

En agriculture biologique, la formation initiale socle de bonnes pratiques

Pour mettre en œuvre les bonnes pratiques agronomiques, sur la culture de blé, les céréaliers se basent principalement sur la formation générale qu'ils ont reçue et sur les conseils des fournisseurs.

Vecteurs d'informations en occitanie (% de surfaces de la culture de blé)



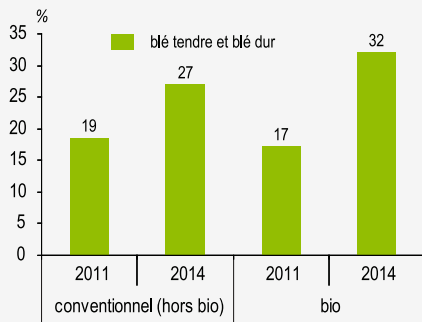
Note de lecture : pour la mise en œuvre des bonnes pratiques agronomiques, la formation générale est le vecteur d'information utilisé pour 54 % des surfaces de blé conduites en agriculture conventionnelle et 74 % des surfaces de blé conduites en agriculture biologique.

Source : Agreste – Enquête « pratiques phytosanitaires en grandes cultures 2014 »

Le labour en essor, principalement dans le bio

En 2014, les surfaces labourées sont plus importantes qu'en 2011, avec une augmentation plus marquée pour l'agriculture biologique.

Surfaces labourées en Occitanie

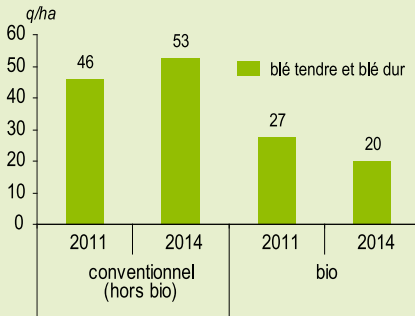


Source : Agreste – Enquête « pratiques phytosanitaires en grandes cultures 2014 »

De moins bons rendements en 2014 qu'en 2011 dans le bio

Alors que le rendement en culture conventionnelle en 2014 est supérieur à celui de 2011, notamment en blé, il est sensiblement moindre en agriculture biologique.

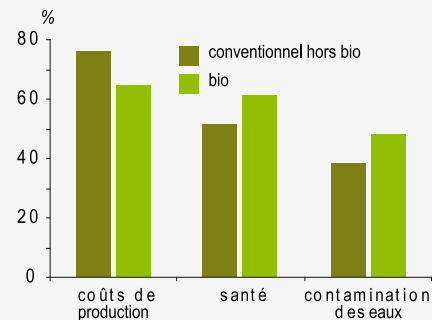
Rendements en Occitanie



Source : Agreste – Enquête « pratiques phytosanitaires en grandes cultures 2014 »

Les coûts de production en priorité

La baisse des coûts de production est la première raison qui motive la mise en œuvre de pratiques alternatives, devant les questions de santé et de soucis de contamination des eaux.



Note de lecture pour la mise en œuvre des bonnes pratiques agronomiques, la motivation principale de l'agriculteur est la baisse des coûts de production sur 76 % des surfaces de blé conduites en agriculture conventionnelle et 65 % des surfaces de blé conduites en agriculture biologique
Source : Agreste – Enquête « pratiques phytosanitaires en grandes cultures 2014 »

Méthodologie et représentativité de l'enquête

Dans le cadre de l'enquête « Pratiques phytosanitaires sur les grandes cultures 2014 », 900 parcelles de céréales à paille ont fait l'objet d'un questionnaire en Occitanie. Pour chaque culture, les anciennes régions les plus importantes ont été retenues, puis pour chacune d'elle, les départements couvrant 90 % de la surface totale régionale. Les résultats extrapolés portent uniquement sur les départements enquêtés. Le terme Occitanie sera toutefois employé du fait de la moindre importance des départements non enquêtés. Par exemple, pour le blé tendre, seuls les départements de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Tarn et du Tarn-et-Garonne ont été enquêtés. Une fois extrapolés, ils couvrent 85 % de la surface régionale. C'est sur ce champ que porte cette publication.

	Nombre de parcelles enquêtées			Représentativité : surface extrapolée / surface SAA (%)		
	Midi Pyrénées	Languedoc Roussillon	Occitanie	Midi Pyrénées	Languedoc Roussillon	Occitanie
Blé tendre	211		210	91		85
Blé dur	116	116	231	97	98	98
Orge	174		174	94		83
Triticale	172	114	286	94	86	93
Céréales à paille	673	230	901	93	97	88



Un échantillon spécifique de surfaces en agriculture biologique a été constitué et est suffisamment représentatif parmi les surfaces de culture de blé dans sa globalité (blé dur et blé tendre) pour donner des résultats à l'échelle de la région Occitanie.

Pour en savoir plus

- **Méthodologie de l'enquête :**

http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/dossier36_methodologie_241017.pdf

- **"Pratiques phytosanitaires en grandes cultures 2014 - principaux résultats"**

Chiffres et données nationales - Série Agriculture n° 239, octobre 2017

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/chiffres-et-donnees/article/pratiques-phytosanitaires-en-13485>

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Cité administrative - Bât. E - Bd Armand Duportal
31074 Toulouse cedex - Tél. 05 61 10 61 66
draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Vincent Darmuzey
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Cassagne
Auteurs : Marie-Claude Sablik, Magalie Dinaucourt
Composition : Barbara Deltour
Crédit pictogramme : Edouard Boatman, Unrecognized MJ, from the noun projet